



AVACE<sup>TM</sup>  
colours



## RAL 2009 - BRILLANTE

à partir de 10,96 €

LIVRÉE SOUS 5 JOURS OUVRABLES

Quantité	Prix
1+	10,96 €
40+	10,79 €
60+	10,69 €
80+	10,54 €
100+	10,41 €

**RAL 2009** le revêtement en poudre pour l'architecture est disponible en stock, livré sur votre site en France sous 5 jours ouvrables.

**RAL 2009** est disponible en polyester architectural en finition brillante, semi-brillante ou mate. Conforme aux exigences de la norme EN 12206 pour l'aluminium et de la norme EN 13438 pour l'acier galvanisé. Compte tenu des petites quantités produites, il n'est pas économiquement viable de soumettre les poudres pour la certification Qualicoat.

La possibilité de sélectionner une couleur comme **RAL 2009** en ligne, de confirmer le prix, la disponibilité et de recevoir une livraison dans les cinq jours constitue un avantage majeur pour nos clients en France.

Les rédacteurs de cahier des charges et les concepteurs français recherchent un plus grand choix de couleurs parmi les gammes de couleurs RAL Design, NCS et Pantone. La possibilité de faire correspondre les couleurs et de fabriquer une quantité minimale de commande de 20 kg pour



n'importe quelle couleur RAL Design, NCS ou Pantone livrée en 7 jours ouvrables est une innovation de service majeure d'Avace.

Le service de couleurs en petits lots en express d'AVACE a libéré la France en couleurs pour la création de tendances par les architectes, les rédacteurs de cahier des charges et les concepteurs français.

Le service de couleur sur mesure par lots de petite taille est disponible dans d'autres types de poudre tels que l'époxy et le polyester époxy, dans une variété de niveaux de brillance, de textures et de simili cuir. Pour de plus amples renseignements sur la couleur de votre choix, veuillez envoyer votre demande par courriel à [sales@avacecolours.com](mailto:sales@avacecolours.com).

Les couleurs représentées sur le site sont fournies à titre indicatif uniquement. La couleur affichée dépend de votre moniteur et de votre navigateur. Les couleurs nacrées, métalliques et fluorescentes ne peuvent pas être illustrées de manière adéquate. La poudre réelle est conforme à la norme officielle RAL Classic.